



Adresse postale : C/o EDMP 8 Impasse Crozatier 75012 Paris - www.educationsansfrontieres.org
Contact sur ce dossier : Armelle Gardien 06 89 49 48 47 armelle-g@wanadoo.fr

A ceux qui disent porter un projet pour ce pays et ambitionnent de lui redonner espoir.

Vendredi 6 janvier 2017, à Châlons-en-Champagne, le corps sans vie du jeune Denko, 16 ans, a été ramassé sur le bitume au pied du foyer Bellevue, foyer d'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA). Selon ses amis, il venait de se jeter du 8^{ème} étage pour échapper à la police dont il pensait qu'elle venait le chercher.

Il était arrivé en France en octobre 2016 en provenance du Mali, après le voyage long et périlleux qu'accomplissent la plupart de ces jeunes pour atteindre l'Italie, pays où il a passé 1 an et demi avant de réunir l'argent nécessaire pour rejoindre la France. Il a encore attendu à Châlons 2 mois et demi dans les services de la protection de l'enfance qu'on l'évalue puis qu'on lui signifie que sa minorité n'était pas reconnue et qu'il ne serait pas pris en charge. Il l'avait appris la veille, et savait que dans ces situations, fréquentes pour les mineurs non accompagnés du département, la police est sollicitée pour obliger le jeune à quitter le foyer. Sa mission était de réussir en France, il n'aurait pas supporté l'idée humiliante qu'on vienne l'arrêter et le mettre en prison.

Un drame qui s'inscrit tragiquement dans le tableau déjà sombre de la situation des MNA étrangers présents en France et livrés au tamis de l'évaluation et de la pression institutionnelle, maltraités, suspectés, dénigrés. L'Etat se dédouane de ses responsabilités, les Conseils Départementaux les trient et en rejettent un grand nombre au mépris de leur devoir de protection de tout mineur en danger.

Si certains sont pris en charge, l'accompagnement est souvent insuffisant, la scolarisation aléatoire, et trop souvent refusée, la suspicion continue, avec l'angoisse de se retrouver à 18 ans sans papiers, sans milieu, sans famille et à la rue. A Lyon, c'est la prison qui attend des dizaines d'entre eux quand la justice estime qu'ils ont indûment bénéficié de la prise en charge de la Métropole qui a remplacé le département pour l'agglomération lyonnaise. Le centre de rétention et l'expulsion pour d'autres. Sans toit, sans ressources, sans avenir, humiliés, proies faciles pour les trafics de tout genre, ils errent de ville en ville cherchant secours et solidarité.

Nous considérons l'Etat et le Conseil Départemental coupables de non-assistance à jeunesse en danger. Cette question nous concerne tous, les migrations sont une composante majeure du monde actuel, la jeunesse en est le socle.

Vous vous présentez devant l'opinion. Vous voulez porter des valeurs humanistes.

Soyez courageux. Nous ne voulons plus de promesses, nous voulons des femmes et des hommes qui regardent au-delà d'un mandat électoral, qui aient le courage de susciter et de défendre les principes de Liberté, d'Egalité et de Fraternité sur la question des migrations, du droit à quitter son pays, à être accueilli dans un autre, à bénéficier comme tout mineur de la protection publique.

Nous attendons que vous preniez position clairement sur cette situation et que vous fassiez des propositions humaines et précises pour que cesse la maltraitance des mineurs non accompagnés.

Le 11 janvier 2017

Réseau Education sans frontières